

DEPARTEMENT  
de la  
CHARENTE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE ROYAN



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 1968

68.150

OBJET :

**Délégués pour  
la révision  
des listes  
électorales  
pour 1968**

Le quinze novembre mil neuf cent soixante huit, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de ROYAN, s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice MATRAS, Premier Adjoint au Maire, d'après convocations faites le 9 Novembre 1968.

ETAIENT PRESENTS : M. MATRAS, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, LANUSSE, NAULIN, BOUCHET, BOUDEY, GACHET, POUGET, BROTRÉAU, VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, TETARD, STIPAL, NARTEAU, CAMBLONG.

REPRESENTÉE : Mme BIDEAU par M. MATRAS.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. TETARD, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

~~En~~ Le Code Electoral et notamment les articles 17 et 25,

- Vu les instructions de M. le Préfet de la Charente-Maritime,

DESIGNE :

- M. DOMECQ Yves, comme délégué du Conseil Municipal à la Commission Administrative, chargée de dresser le tableau d'additions et de retranchements à la liste électorale pour 1968.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DES RÉGIONS Océaniques

MEMBRE D'HONNEUR  
de la

COMMISSION DE ROYAN

- M. BROTREAU Louis et M. BOUDEY Paul comme délégués à la Commission chargés de juger les réclamations.

LE 26 NOVEMBRE 1968

Fait et délibéré à ROYAN, le jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature in blue ink]*

ROCHEFORT



**VU**

ROCHEFORT-s/MER, le 26 NOV. 1968  
Le Sous-Prefet

*[Handwritten signature in black ink]*